



Renouvellement de la Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie (S3) – Deuxième jour de l’Innovation Camp 10 juillet – Agenda stratégique et Policy Mix

Briefing note | juin 29 2020

Pour

Service Public de Wallonie Direction de la Politique Economique
15, Avenue Prince de Liège
5100 Jambes

Cahier spécial des charges nr 06.04.01-20-0154

Personne de contact:

Dr. Vincent Duchêne
Senior Expert & Managing
Partner

T: +32/472 52 28 28
vincent.duchene@ideaconsult.be

40, Rue Joseph II - B1
1000 Bruxelles

T: +32 2 282 17 10
info@ideaconsult.be



1. Introduction

La Wallonie révisé sa 'Stratégie de Spécialisation Intelligente' (S3) pour une meilleure politique d'innovation régionale. La S3 est un plan de transformation économique intégré et ancré territorialement se basant sur les forces, avantages compétitifs et potentiels propres de chaque région. La S3, par le biais de l'innovation, vise en priorité l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la création de plus de valeur ajoutée, mais elle contribue aussi aux transitions sociétales par le biais du déploiement de solutions innovantes pour les défis sociétaux identifiés. En plus de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, 5 défis sociétaux ont été identifiés, en ligne avec les priorités gouvernementales : 1) la transition énergétique, 2) l'optimisation des ressources, 3) la crise climatique et de la biodiversité, 4) santé et alimentation durable pour tous et 5) société inclusive. La nouvelle S3 vise autant à mieux cibler les interventions publiques (le quoi) qu'à réorganiser le policy-mix et les modes d'intervention (le comment).

L'objectif de ce deuxième jour de l'Innovation Camp est de définir des grandes lignes pour la constitution **d'Agendas Stratégiques** et pour la **révision du Policy Mix** qui devront soutenir les 'Domaines d'Innovations Stratégiques' (DIS) wallons autour desquels les grands axes de la nouvelle S3 s'organiseront. L'approche poursuivie n'a en effet d'intérêt que si la priorisation autour des DIS se traduit de manière concrète sur le terrain et influence tant les acteurs que les instruments et leurs gestionnaires.

Par rapport au premier jour (où l'Innovation Camp se focalisera sur le regroupement et l'organisation des compétences RDI régionales autour de défis sociétaux et des forces relatives des entreprises et industrie wallonnes), le second jour portera donc davantage sur les instruments. Les participants seront sensiblement différents du premier jour, avec davantage de place pour les représentants des administrations et acteurs institutionnels du système (gestionnaires des politiques et instruments). Le groupe du second jour restera inchangé par contre entre le matin et l'après-midi.

2. Questions pour le débat

Prérequis aux questions – Les finalités de la S3

La S3 est un *plan de transformation économique* intégré et ancré territorialement se basant sur les forces, avantages compétitifs et potentiels propres de chaque région. Il s'agit de *cibler les interventions sur les priorités, défis et besoins clés et d'assurer le lien aux opportunités de marché*, en connectant les capacités RDI aux besoins des entreprises et de la société via un *processus inclusif*. L'objectif est également de développer un *policy mix performant*, permettant de soutenir l'innovation technologique comme non-technologique et de stimuler l'investissement du secteur privé.

Prérequis aux questions – Les Domaines d'Innovations Stratégiques (DIS)

Les DIS wallons seront des domaines inspirants permettant de stimuler les dynamiques d'innovation *avec un fort impact potentiel sur l'économie wallonne mais également la vie des citoyens via les solutions innovantes* qui seront développées; ils seront clairement définis et l'évolution attendue est mesurable à un horizon de temps donné; ils feront appel de manière à la fois ambitieuse et réaliste à des activités RDI à forte additionalité; et ces dernières activités recouvreront des activités multidisciplinaires, multi-technologiques, multi-secteurs et multi-acteurs au sein de partenariats élargis en favorisant l'expérimentation et la diversité des approches et solutions.

Matinée : Agendas stratégiques

La valeur ajoutée de la S3 est de définir des priorités qui ne soient pas contraintes par des définitions disciplinaires ou sectorielles. Au contraire les solutions aux défis sociétaux auxquels est confrontée la Wallonie demandent souvent des

combinaisons originales de technologies, de compétences, d'approches, d'acteurs de différents secteurs. Les partenariats qui transcendent disciplines, domaines ou secteurs doivent dès lors être facilités et encouragés. De plus les partenariats européens et internationaux sont également indispensables et un renforcement du positionnement des acteurs wallons dans les différentes plateformes de coopération européenne est à examiner.

Pour chacun des DIS un Agenda Stratégique à moyen terme (2021-2027) doit être défini avec l'ensemble des acteurs de la quadruple hélice: les entreprises, les organismes de recherche et formation, les autorités publiques et la société civile. L'objectif est de définir de manière plus précise comment le domaine en question peut être mis en œuvre pour conférer à la Wallonie un avantage comparatif solide et durable, avec toute la flexibilité nécessaire pour l'adapter aux évolutions du contexte et du domaine.

Il s'agira de définir les éléments suivants, en distinguant le court, le moyen et le long terme :

- Vision: quelles sont les perspectives pour le DIS en matière de contribution aux objectifs économiques, écologiques et sociaux pour la Wallonie ?
- Objectifs : comment la vision se traduit-elle en objectifs concrets ?
- Inscription dans des chaînes de valeur internationales: quel est le rôle et l'apport spécifique de la Wallonie dans le DIS et comment ce rôle s'articule-t-il avec l'apport d'autres acteurs hors-région ?
- Sources de connaissances et d'innovation: quelles sont les ressources-clés présentes en Wallonie et quelles sont celles avec lesquelles il faut créer des partenariats hors-région ?
- Acteurs : qui sont les acteurs principaux concernés ? Comment faire émerger les 'synergies improbables' ? Comment s'assurer de la participation des usagers et des représentants de la demande sociétale ?
- Projets-phares ou projets-pilotes : quels ensembles de projets cohérents, favorisant les approches nouvelles seraient pertinents pour concrétiser le DIS ?

Après-midi : Nouvelles approches pour le policy mix

Le cadre méthodologique adopté pour le renouvellement de la S3 accorde une place importante à la manière dont seront (re-)déployés les outils de support à l'innovation pour transformer les priorités de la S3 incarnées par les DIS en réalité de terrain. Les débats viseront à identifier les changements à apporter au policy mix wallon pour soutenir les aires de transition DIS. Ils couvriront deux aspects : le contenu et la gouvernance du policy mix.

1. Le contenu du policy mix

Quelles sont les modifications à apporter à l'instrumentaire existant (structures, programmes, incitants, etc.) afin de mieux prendre en compte les questions suivantes :

- *Multidisciplinarité et transdisciplinarité*, décloisonnement entre secteurs, technologies et acteurs : les DIS sont définis à partir des défis et objectifs à atteindre plutôt qu'à partir de secteurs, disciplines ou technologies. Ils demandent de mettre en place des synergies nouvelles entre ces derniers. Les outils actuels favorisent-ils ces transversalités ? Quelles sont les barrières éventuelles ? Quelles sont les bonnes pratiques, les bons exemples ? Que faudrait-il garder et que faudrait-il changer ?
- *Flexibilité* et montée en échelle (multiplication) : les défis auxquels sont confrontés la région sont en partie inédits et en tout cas de grande ampleur, et caractérisés par l'incertitude et le changement. Ils s'inscrivent dans des transitions systémiques dont les étapes suivantes sont en partie inconnues. Cette situation exige de développer des capacités d'adaptation et d'agilité d'une part, de multiplication et montée en échelle d'autre part. Les outils actuels favorisent-ils ces expérimentations et le passage à l'échelle supérieure? Quelles sont les barrières éventuelles ? Quelles sont les bonnes pratiques, les bons exemples ? Que faudrait-il garder et que faudrait-il changer ?
- *L'innovation* à promouvoir par la S3 au sein des DIS doit être comprise *au sens large*, technologique et non-technologique, et couvrir également des formes moins traditionnelles comme l'innovation organisationnelle, managériale et sociale (p.e. comportements des consommateurs). Les outils actuels favorisent-ils toutes ces formes d'innovation, incluant l'apport de la recherche non-technologique? Permettent-ils de soutenir des projets qui couvrent plusieurs types d'innovation ? Quelles sont les bonnes pratiques, les bons exemples ? Que faudrait-il garder et que faudrait-il changer ?
- *Le rôle des pouvoirs publics* : comment renforcer le rôle des pouvoirs publics pour créer ou renforcer la demande pour de nouvelles solutions qui contribuent aux DIS (p.e. via les commandes publiques)? Comment arriver à plus de flexibilité dans l'accompagnement des (grappes de) projets et dans le monitoring ? Comment ajuster les priorités et la

programmation qd cela est nécessaire ? Quelles sont les bonnes pratiques, les bons exemples et comment les répliquer et/ou les étendre ?

- Quel est le paysage actuel en matière de *financement* de l'innovation en Wallonie et comment permet-il de répondre aux besoins de financements des initiatives à lancer sous les DIS? La question porte sur les sources privées, publiques et l'articulation entre les deux sources.
- Quelles sont les *questions inédites ou inattendues* que les participants voudraient discuter à propos du Policy Mix wallon dans l'optique des DIS et de la S3 ?

2. La gouvernance du policy mix

Une ambition nouvelle pour la S3 - la réponse aux défis wallons par la recherche, la technologie et l'innovation – requiert une gouvernance plus flexible et renforcée par des approches nouvelles 'orientées résultats': une mise en place des différents outils avec une attention primordiale accordée à la maximisation des impacts. Ceci nécessite que les outils existants et nouveaux soient revisités pour clarifier les impacts attendus et mesurer ces derniers de manière objective et en continu selon une logique d'intervention robuste. Cette gouvernance 'orientée résultats' doit se décliner tant au niveau des instruments individuels que du policy mix dans son ensemble.

- Comment mettre en œuvre des approches qui clarifient les résultats escomptés tout en gardant la nécessaire flexibilité liée à l'incertitude des résultats de démarches innovantes ?
- Comment éviter le saupoudrage et garantir des actions avec une réelle portée régionale ?
- L'administration peut-elle prendre un rôle plus pro-actif dans l'identification et la conception des (grappes de) projets innovants ? Si oui, comment ?
- Comment mettre en place un dispositif de suivi stratégique efficace et continu, orienté vers les résultats et pas uniquement vers les activités déployées ?
- Qu'est-ce qui existe déjà en matière de suivi 'stratégique' des instruments déployés (c'est-à-dire suivi orienté sur le contenu des actions et les leçons à tirer) ? Quelles sont les barrières et les conditions de succès pour ces dispositifs ?